

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal  
Tenue à la salle municipale,  
120, rue des Églises, Kinnear's Mills,  
le lundi 5 décembre 2011, à 20 heures**

La séance est présidée par le maire, M. Paul Vachon

Présents : Mesdames Céline Landry, Michelle Pageau et Messieurs Michel Breton, Vincent Blais, James Allan et Patrice Nadeau.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Claudette Perreault, agit à titre de secrétaire de la séance.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

**2011-164**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance ;
4. Calendrier 2012 ;
5. Dépôt d'un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement concernant l'imposition de taxes pour l'année 2012 ;
6. Taux d'intérêt pour l'année 2012 ;
7. Tarif concernant le remboursement du kilométrage ;
8. Fermeture du bureau municipal pendant les fêtes ;
9. Renouvellement de notre adhésion au portail Québec MUNICIPAL (service internet) ;
10. Séance extraordinaire concernant le budget ;
11. Budget 2012(service incendie) ;
12. Réengagement de l'inspecteur en voirie ;
13. Subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier « Amélioration du 13<sup>e</sup> Rang et de la route Monfette » ;
14. Adhésion au programme d'aide financière SIMB @ ;
15. Réseau Biblio de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, représentante ou représentant de la bibliothèque ;
16. Adhésion au conseil des aînés et des retraités de la MRC des Appalaches ;
17. Héritage Kinnear's ;
18. Régie intermunicipale région de Thetford Mines ;
19. Transport adapté de la région de l'Amiante inc.;
20. Prévisions budgétaires régie des matières résiduelles ;
21. Adhésion à la FQM ;
22. Demande d'aide financière au PIQM-MADA (Création du parc intergénérationnel de la Rivière Osgood) ;
23. Marge de crédit ;
24. Résolution 2010-211 Terrain de l'ancien chemin ;
25. Correspondance ;
26. Comptes du mois ;
27. Période de questions ;
28. Divers ;
29. Adhésion à GROBEC ;
30. Levée de la séance.

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills  
MRC des Appalaches (Québec)**

**2011-165**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE**

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2011.

**2011-166**

**CALENDRIER 2012**

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter ce qui suit :

Qu'à compter du mois de janvier 2012, les séances ordinaires mensuelles du conseil municipal se tiendront le premier lundi de chaque mois, à partir de 20 h ;

Que pour les mois de janvier et d'août, les séances ordinaires mensuelles auront lieu le deuxième lundi du mois ;

Que pour les mois de juillet et septembre, la séance ordinaire mensuelle aura lieu le premier mardi du mois ;

Qu'en cours d'année, le conseil peut décider qu'une séance ordinaire sera tenue à une date ou à une heure différente de celle prévue au calendrier. Le conseil doit alors, avant la séance concernée, adopter une résolution, laquelle fera l'objet d'un avis public de la même manière que lorsque le calendrier a été établi.

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2012 :

- |               |               |
|---------------|---------------|
| • 9 janvier   | • 6 février   |
| • 5 mars      | • 2 avril     |
| • 7 mai       | • 4 juin      |
| • 3 juillet   | • 13 août     |
| • 4 septembre | • 1er octobre |
| • 5 novembre  | • 3 décembre  |

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

**DÉPÔT D'UN AVIS DE MOTION EN VUE DE L'ADOPTION D'UN  
RÈGLEMENT CONCERNANT L'IMPOSITION DE TAXES POUR  
L'ANNÉE 2012**

M<sup>me</sup> la conseillère Céline Landry dépose un avis de motion en vue de l'adoption, lors d'une séance subséquente, d'un règlement concernant l'imposition de taxes pour l'année 2012.

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)**

**2011-167                   TAUX D'INTÉRÊT POUR L'ANNÉE 2012**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers que le taux d'intérêt annuel sur tout arriéré de taxes, tout compte de taxes échu et toute autre somme due à la municipalité depuis plus de trente (30) jours soit fixé à douze pour cent (12 %) pour l'année 2012.

**2011-168                   TARIF CONCERNANT LE REMBOURSEMENT DU KILOMÉTRAGE**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers que :

- M. Paul Vachon et M. Patrice Nadeau soient autorisés à représenter la Municipalité et à assister aux réunions concernant le service d'incendie pour l'année 2012 ;
- Mme Céline Landry et M. Paul Vachon soient autorisés à représenter la Municipalité et à assister aux réunions du comité de la politique culturelle pour l'année 2012 ;
- Les membres du comité de liaison soient autorisés à représenter la Municipalité et à assister aux réunions concernant le développement éolien pour l'année 2012 ;
- M. Paul Vachon et M. Patrice Nadeau soient autorisés à représenter la Municipalité et à assister aux réunions de la Régie intermunicipale de la région de Thetford ainsi que la Régie des Mines et des Lacs pour l'année 2012 ;
- M. Paul Vachon soit autorisé à représenter la Municipalité et à assister aux réunions avec le député Laurent Lessard pour l'année 2012 ainsi que M. Michel Breton concernant le dossier Voirie ;
- M. Paul Vachon et Mme Michelle Pageau soient autorisés à représenter la municipalité et à assister aux réunions concernant la politique familiale et la MADA pour l'année 2012 ;
- Ainsi que toutes réunions extérieures se rattachant à un dossier piloté par un conseiller ;

Cette autorisation comprend également celle d'engager des dépenses de déplacement en automobile, au frais de la Municipalité, pour un montant maximum de 1 300 \$.

Le remboursement du kilométrage sera effectué sur présentation d'un compte-rendu verbal fait auprès des membres du conseil.

**2011-169                   FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL PENDANT LES FÊTES**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de fermer le bureau municipal pendant la période des fêtes, soit du 22 décembre 2011 au 3 janvier 2012 inclusivement.

**2011-170                   RENOUVELLEMENT DE NOTRE ADHÉSION AU PORTAIL QUÉBEC MUNICIPAL (SERVICE INTERNET)**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'adhésion au portail Québec MUNICIPAL (service internet).

**2011-171                   SÉANCE EXTRAORDINAIRE CONCERNANT LE BUDGET**

Une séance extraordinaire concernant le budget de 2012 se tiendra le lundi 12 décembre 2011 à 20 h, à la salle municipale.

Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills  
MRC des Appalaches (Québec)

2011-172                    **BUDGET 2012 (SERVICE INCENDIE)**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter ce qui suit concernant le budget 2012 du service incendie.

**ENTENTE INTERMUNICIPALE  
SAINT-JACQUES-DE-LEEDS - KINNEAR'S MILLS -  
SAINT-PIERRE-DE-BROUGHTON  
SECURITE INCENDIE  
BUDGET 2012**

	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Rémunération pompiers	35 000	30 000
<b>Cotisations de l'employeur</b>	<b>3 850</b>	<b>3 300</b>
CSST	725	684
<b>Frais de déplacement</b>	<b>1 500</b>	<b>2 000</b>
Téléphonie	1 570	1 144
<b>Frais de pagette</b>	<b>1 075</b>	<b>1 872</b>
Vérification comptable	3 375	3 215
<b>Assurances camions et équipement.</b>	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>
Déneigement-Leeds et St-Pierre	1 800	1 869
<b>Formation des pompiers</b>	<b>7 500</b>	<b>10 500</b>
<b>Immatriculation</b>	<b>5 700</b>	<b>5 679</b>
<b>Location caserne St-Pierre</b>	<b>3 000</b>	<b>3 600</b>
Entretien caserne incendie	1 500	1 500
<b>Entretien, réparation camions</b>	<b>8 000</b>	<b>6 500</b>
Entretien, réparation équipement	5 000	7 000
<b>Carburant, huile, graisse</b>	<b>3 500</b>	<b>3 000</b>
Huile à chauffage	2 500	2 200
<b>Pièces et accessoires</b>	<b>2 000</b>	<b>5 750</b>
Vêtements et chaussures	7 250	4 500
<b>Électricité et chauffage</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Achat d'équipements	6 200	2 000
<b>Frais d'administration (2% de 106 813 \$)</b>	<b>2 231</b>	<b>2 136</b>
 <b>Total Sécurité incendie</b>	 <b>113 776</b>	 <b>108 949</b>
 <b>Part Kinnear's Mills</b>	 <b>31 857,25</b>	 <b>30 505,79 \$</b>
<b>Part Saint-Pierre-de-Broughton</b>	<b>40 959,32</b>	<b>39 221,73 \$</b>
<b>Part Saint-Jacques-de-Leeds</b>	<b>40 959,32</b>	<b>39 221,73 \$</b>
	<b>113 775,90</b>	<b><u>108 949,26 \$</u></b>
 Remboursement capital et intérêts	 49 022 \$	 49 180 \$
 Total	 <b><u>49 022 \$</u></b>	 <b>48 180 \$</b>
 <b>Part Kinnear's Mills (28%)</b>	 <b>13 726,16 \$</b>	 <b>13 770,40 \$</b>
<b>Part Saint-Pierre-de-Broughton (36%)</b>	<b>17 647,92 \$</b>	<b>17 704,80 \$</b>
<b>Part Saint-Jacques-de-Leeds(36%)</b>	<b>17 647,92 \$</b>	<b>17 704,80 \$</b>
	<b>49 175,00 \$</b>	<b>49 180,00 \$</b>

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)**

**2011-173 RÉENGAGEMENT DE L'INSPECTEUR EN VOIRIE**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de réengager M. Roger Lowry au poste d'inspecteur en voirie pour l'année 2012.

**2011-174 SUBVENTION ACCORDÉE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER «AMÉLIORATION DU 13<sup>E</sup> RANG ET DE LA ROUTE MONFETTE»**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 5 516,23\$ / 17 000,00\$ et de joindre à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du ministère des Transports, prouvant que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité.

**2011-175 ADHÉSION AU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE SIMB@**

Considérant que la politique de la lecture et du livre du gouvernement du Québec encourage et soutient la mise en réseau des bibliothèques et le partage des ressources ;

Considérant que le Regroupement des CRSBP du Québec a été mandaté par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine pour déployer le programme Simb@ (Système informatique modulé pour la bibliothèque affiliée) sur le territoire québécois ;

Il est proposé par Michelle Pageau appuyé par Céline Landry et unanimement résolu de déposer une demande d'aide financière auprès du CRSBP de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches Inc. pour automatiser les opérations de la bibliothèque municipale ;

De mandater le CRSBP de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches Inc. pour l'acquisition des équipements et logiciels nécessaires à l'automatisation des opérations de la bibliothèque municipale, selon la configuration choisie par la municipalité et sur le serveur du Réseau BIBLIO de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches Inc.;

De mandater le CRSBP de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches Inc. pour procéder à l'implantation du système informatique, en collaboration avec le personnel de la municipalité et de la bibliothèque municipale ;

De recevoir une subvention du programme Simb@ représentant 50% des coûts admissibles ;

D'autoriser le maire, Paul Vachon, et la secrétaire-trésorière, Claudette Perreault à signer la convention entre la municipalité et le CRSBP de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches Inc.

**2011-176 RÉSEAU BIBLIO DE LA CAPITALE-NATIONALE ET DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, REPRÉSENTANTE OU REPRÉSENTANT DE LA BIBLIOTHÈQUE**

Sur une proposition de Michel Breton et appuyé par Michelle Pageau, il est résolu que monsieur Vincent Blais soit nommé représentant de la Corporation municipale

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills  
MRC des Appalaches (Québec)**

de Kinnear's Mills auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches (CRSBPCNCA).

**2011-177            ADHÉSION AU CONSEIL DES AINÉS ET DES RETRAITÉS DE LA MRC  
DES APPALACHES**

Sur une proposition de Michel Breton et appuyé par Vincent Blais, il est résolu que madame Michelle Pageau soit nommée déléguée officielle lors de l'assemblée générale de la corporation et de payer les frais d'adhésion 2011-2012 au coût de 20,00 \$

**2011-178            HERITAGE KINNEAR'S**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de mandater Héritage Kinnear's Mills pour présenter une demande d'aide financière de 10 000 \$ dans le cadre du Programme d'aide aux projets du Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine du Québec, et ce, aux fins de l'animation du site historique de Kinnear's Mills.

**2011-179            RÉGIE INTERMUNICIPALE RÉGION DE THETFORD MINES**

Il est proposé par Céline Landry et secondé par Michel Breton que Patrice Nadeau soit nommé représentant aux rencontres de la Régie Intermunicipale Région de Thetford Mines.

**2011-180            TRANSPORT ADAPTÉ DE LA RÉGION DE L'AMIANTE INC.**

Il a été résolu que la corporation municipale de Kinnear's Mills, participe au Transport adapté de la région de l'Amiante inc. et accepte de contribuer au service de transport adapté pour l'année 2012 au montant de 106,00 \$ par usager, soit pour un nombre de 1 usager pour une contribution totale de 106,00 \$.

Que les prévisions budgétaires 2012 soient adoptées telles que présentées par l'organisme délégué ;

Que la ville de Thetford Mines agisse comme organisme mandataire tel que désigné par l'assemblée générale des municipalités.

Proposé par Michel Breton  
Appuyé par Patrice Nadeau

**ADOPTÉ**

**2011-181            PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

Il est proposé par Monsieur Vincent Blais, appuyé par Monsieur James Allan et résolu d'approuver les prévisions budgétaires 2012 de la Régie des matières résiduelles des mines et des lacs ; la quote-part de la municipalité est de 724,23 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers.

Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)

**2011-182            ADHÉSION À LA FQM (FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS)**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adhérer à la FQM et de payer la cotisation pour l'année 2012 au montant de 620,96 \$ plus taxes.

**2011-183            DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PIQM-MADA (CRÉATION DU PARC INTERGÉNÉRATIONNEL DE LA RIVIÈRE OSGOOD)**

Il est proposé par Céline Landry et appuyé par Michel Breton et résolu à l'unanimité des conseillers de faire une demande d'aide financière au PIQM-MADA pour le projet : création du parc intergénérationnel de la rivière Osgood. La municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et les coûts d'exploitation continus du projet.

**2011-184            MARGE DE CRÉDIT**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'augmenter la marge de crédit au montant de 100 000 \$ auprès de la Caisse Desjardins de la région de Thetford.

**2011-185            RÉSOLUTION 2010-211 TERRAIN DE L'ANCIEN CHEMIN**

CONSIDÉRANT que le conseil a adopté la résolution numéro 2010-211 le 6 décembre 2010 cédant l'assiette de l'ancien chemin à Madame Alice Perreault .

Il est résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Kinnear's Mills cède à Madame Alice Perreault l'immeuble suivant, savoir :

**DÉSIGNATION**

1o-Un immeuble **connu et désigné comme étant la subdivision numéro UN du lot originaire numéro TREIZE B (13B-1) Rang 5 du cadastre officiel «Canton de Leeds», dans la circonscription foncière de Thetford .**

2o-Un immeuble **connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro TREIZE B (Ptie 13B) Rang 5 du cadastre officiel «Canton de Leeds», dans la circonscription foncière de Thetford, de figure irrégulière, borné vers le nord-est par la subdivision numéro un du lot originaire numéro treize B (No. 13B-1) desdits rang et cadastre, vers le sud-ouest par une autre partie du lot numéro treize B (Ptie No. 13B) desdits rang et cadastre et par une autre partie du lot numéro treize B (Ptie No. 13B) desdits rang et cadastre, étant le 5e Rang, vers le nord-ouest par la subdivision numéro un du lot originaire numéro treize B (No. 13B-1) desdits rang et cadastre et vers le nord par une autre partie du lot numéro treize B (Ptie No. 13B) desdits rang et cadastre.**

Ledit immeuble peut être plus explicitement décrit de la façon suivante :

Partant du point "1", selon une direction de 35°53'10" sur une distance de trois mètres et quatre-vingt-trois centièmes (3,83 m) jusqu'au point "2".

Dudit point "2", selon une direction de 77° 38' 01" sur une distance de six mètres et dix-neuf centièmes (6,19 m) jusqu'au point "3".

Dudit point "3", selon une direction de 88° 16' 49" sur une distance de vingt-neuf mètres et vingt-deux centièmes (29,22 m) jusqu'au point "4".

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills  
MRC des Appalaches (Québec)**

Dudit point "4", selon une direction de 119°39' 26" sur une distance de cinquante-sept mètres et quatorze centièmes (57,14 m) jusqu'au point "5".

Dudit point "5", selon une direction de 290° 26' 23" sur une distance de vingt-six mètres et vingt-sept centièmes (26,27 m) jusqu'au point "6".

Dudit point "6", selon une direction de 288° 06' 41" sur une distance de vingt-quatre mètres (24,00 m) jusqu'au point "7".

Dudit point "7", selon une direction de 268° 16' 49" sur une distance de neuf mètres et cinquante-cinq centièmes (9,55 m) jusqu'au point "8".

Dudit point "8", sur une distance de trente mètres et quatre-vingt-dix centièmes (30,90 m) le long d'un arc de cercle d'un rayon de sept cent dix mètres et quatre-vingt-sept centièmes (710,87 m) jusqu'au point "1", lequel point "1" étant le point de départ.

Ledit point "1" est situé au coin sud de la subdivision numéro un du lot numéro treize B (No. 13B-1) desdits rang et cadastre.

Ainsi décrit ledit immeuble couvre une superficie de cinq cent soixante-dix mètres carrés et deux dixièmes (570,2 m.c.).

Sans bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances, sous la réserve des mines et droits de mines pour appartenir à qui de droit.

Ces immeubles sont situés en la Municipalité de Kinnear's Mills, Province de Québec, sans numéro civique.

Que la Municipalité cède lesdits immeubles pour le prix de un dollar et autres bonnes et valables considérations connues des parties.

QUE la prise de possession et les ajustements de taxes soient faits en date du contrat notarié.

Que ledit acte contienne toutes les clauses mentionnées dans un projet d'acte préparé par Me Étienne Deblois, notaire et soumis à l'assemblée.

Que Monsieur Paul Vachon, Maire et Dame Claudette Perreault, directrice-générale, soient et ils sont par les présentes autorisés à signer ledit acte de cession et tous autres documents nécessaires ou utiles pour donner effet aux présentes.

**ADOPTÉE**

**CORRESPONDANCE**

La secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance du mois.

28-11-2011 Lettre de démission de Mme Michelle Pageau comme représentante de la bibliothèque

28-11-2012 MRC des Appalaches : Projet de règlement no. 129 amendant le schéma d'aménagement révisé ayant pour effet d'agrandir le périmètre d'urbanisation du secteur Pontbriand et de modifier les affectations minières et agricoles viables du secteur Robertsonville dans la ville de Thetford..  
Résolution adoptant le projet de règlement;

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)**

Résolution modifiant le délai accordé pour formuler l'avis en vertu de l'article 52 à 20 jours au lieu de 45.

Avis public de l'assemblée publique de consultation portant sur le projet de règlement.

2011-186

**COMPTES DU MOIS**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaire	6 741,44
C0002100	Richard Bisson	22 473,47
C0002108	9014-7992 Québec inc.	1 034,70
C0002109	Revenu Canada D.A.S	927,30
C0002110	Ministère du Revenu DAS	1 944,04
C0002111	Régie Intermunicipale Thetford	684,62
C0002112	Gabsky Communication	61,47
C0002113	Raymond Chabot Grant Thornton	1 082,29
C0002114	Roger Lowry	160,27
C0002115	Jean-Guy Pageau	107,50
C0002116	Victor Dubois	239,24
C0002117	Transport adapté de la région de Thetford	106,00
C0002118	Pavage Centre sud du Québec	26 316,68
C0002119	Les Éditions Juridiques FD inc.	88,20
C0002120	Pro-Design enr.	102,53
C0002121	Entreprise Sanifer	1 458,24
C0002122	Grobec	50,00
C0002123	Fonds d'information sur le territoire	6,00
C0002124	Le Pro du CB inc.	3 687,12
C0002125	Conseil aînés et retraités MRC Appalaches	20,00
C0002126	C. Jacques électrique	66,02
C0002127	Ecce Terra, arpenteurs	1 708,88
C0002128	F.Q.M.	753,00
C0002129	Publications CCH Ltée	280,35
C0002130	Imprimerie Gingras et Fils	48,99
C0002131	Daniel Arbour & Associés (DAA) Inc.	2 806,53
I0211101	Hydro Québec	316,47
I0211102	Hydro Québec	314,29
I0211103	Hydro Québec	17,64
I0211104	Hydro Québec	33,17
I0211105	Bell Canada	294,61
	<b>Total</b>	<b>73 931,06</b>

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

M. le maire invite les citoyens à la période de questions.

Gaétane Trépanier : Travaux concernant les éoliennes, parc intergénérationnel

Nicole Huppé : Comptes de taxes, arrérages

**DIVERS**

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills  
MRC des Appalaches (Québec)**

**2011-187      ADHÉSION À GROBEC**

Il est résolu à l'unanimité des conseiller d'adhérer au Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC) et de payer la cotisation pour l'année 2011-2012 au montant de 50,00 \$.

**2011-188      LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 21 h.

---

Paul Vachon, maire

---

Claudette Perreault, directrice générale  
et secrétaire-trésorière